

1502 (14 DÉCEMBRE).

Jean de Vaudour, dit le sieur Duboys, natif de la paroisse de Montbuisot en la vicomté de Beaumont, diocèse du Mans, qui autrefois avoit aloué plusieurs faux escus, a esté par nous condamné à estre batu et fustigé nud de verges par les carrefours de Paris et banni de la prévosté, condamné à estre boulu au marché aux pourceaux de cette ville de Paris, tous ses biens confisquez. Appel.

*En marge* : A falsifié la monn<sup>e</sup> d'or et, d'argent aux coin et armes du Roy.

(Sorb., H, 1, 13, n<sup>o</sup> 173, fol. 164 v.)